

DEMANDEZ LE PROGRAMME



Quand nos enfants sont à l'école, on entend souvent dire que les professeurs « suivent un programme ». Parfois, les medias ou des personnes initiées au jargon professionnel des enseignants, évoquent **les référentiels**. Il y a une distinction à faire entre le **programme** et le **référentiel**. L'un est au service de l'autre. Le premier est construit à partir du deuxième.

Le programme aide les enseignants à construire leur leçon, il donne des conseils pédagogiques sur « comment apprendre », comment préparer les leçons en classe. Il est différent selon chaque réseau.

Par contre **le référentiel** explique les attendus, ce qui doit être appris, le « quoi apprendre ». Le référentiel, lui, est commun à tous les réseaux et garantit l'égalité des acquis de base pour tous. Il a valeur de loi, ce qui lui confère un statut contractuel entre l'école et la société (les parents y compris).

Nous pensons à la FAPEO qu'il est important que ces référentiels soient compréhensibles par les parents afin qu'on puisse leur donner l'occasion d'être mieux informés des attendus de l'école vis-à-vis de leur enfant.

Les référentiels sont :

- Les socles de compétences pour l'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire ;
- Les compétences terminales pour l'enseignement secondaire général et technique de transition ;
- Les compétences terminales et les savoirs communs pour la formation commune de l'enseignement professionnel et technique de qualification ;
- Les profils de formation pour la formation qualifiante de l'enseignement professionnel et technique de qualification ;

- Les profils de formation pour l'enseignement secondaire spécialisé de la forme 3 (troubles du comportement).

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique

Pour en savoir plus : www.enseignement.be